

## **CR du Conseil du 6 janvier 2015**

Le Conseil municipal de Courcelles-Chaussy/Landonvillers, présidé par le Maire Monsieur Jean-Marie GORI, s'est réuni en séance ordinaire le mardi 6 janvier 2015 à 20h30.

Les points à l'ordre du jour ont tous été adoptés à l'unanimité.

### **Renouvellement des baux de chasse : agrément des candidats**

Suite à proposition de la Commission Consultative de la Chasse Communale, le Conseil municipal a décidé d'accepter la seule candidature déposée avant la date limite de l'appel d'offre fixée au 29 décembre 2014 pour la location du lot n°3.

### **Etude du plan de zonage de l'assainissement**

Le Conseil municipal approuve le passage à l'enquête publique du projet de plan de zonage de l'assainissement collectif et non-collectif de la Commune.

### **Réfection de la voûte avenue Charles de Gaulle**

En prévision de la réalisation de ce projet estimé à 480 000 € H.T., le Conseil municipal décide de solliciter l'appui financier de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et du Conseil Général de la Moselle.

### **Budget principal – Décision Modificative n°4**

Pour faire face à un volume de dégrèvement exceptionnellement important sur la taxe d'habitation sur les logements vacants, il est décidé d'inscrire 3516 € supplémentaires à l'article correspondant, pris sur les crédits excédentaires en recettes de fonctionnement.

### **Subventions**

Le Conseil accorde 1300 € de subventions à l'association « Budokai » de Courcelles-Chaussy pour le financement de l'activité judo aux écoles dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires.

### **Consultation de la population – gare TGV de Vandières – composition des bureaux de vote**

Monsieur le Maire désigne les élus appelés à participer à la tenue des bureaux de vote de la salle polyvalente pour la consultation précitée, et charge le Maire délégué de Landonvillers de faire de même pour le bureau de vote n°3.